



# AZAY-SUR-CHER

## LETTRE D'INFORMATIONS MUNICIPALES - JUILLET 2020



### ÉDITO

Cher(e)s Azéennes et Azéens,

**L**e 15 mars, vous nous avez accordé une large majorité aux élections municipales. Cela va nous permettre de poursuivre et d'amplifier le renouveau d'Azay-sur-Cher.

Je suis heureux de conduire cette nouvelle équipe où les compétences des sortants s'associent à la motivation d'engagement des nouveaux élus dans la vie municipale.

Il m'appartient maintenant de mener l'action avec un exécutif élargi, composé de 6 adjoints et de 4 conseillers délégués en interaction avec 12 conseillers municipaux, pour être à l'écoute de tous les habitants.

Le COVID 19 a ralenti notre démarrage municipal mais nous avons quand même réussi à lancer dans cette période, l'appel d'offres de réhabilitation de la salle des fêtes et du gymnase avec extension pour les activités au sol en gardant l'espoir d'ouvrir le chantier avant les congés d'été 2020.

Au cours de ces deux mois de confinement la transition numérique et écologique s'est accélérée par les relations à distance et les achats alimentaires de proximité.

Ces perspectives, déjà au cœur de notre projet municipal, vont permettre de donner la pleine mesure de notre investissement dans les prochaines semaines.

Il faudra toutefois nous accommoder de la situation économique difficile que nous allons connaître dans les mois à venir.

C'est maintenant avec grand plaisir que je vais vous laisser parcourir cette première lettre d'information du mandat 2020/2026 où vous trouverez le début des initiatives qui vont traduire nos engagements pour faire vivre et développer notre commune tout en conservant son identité et son caractère.

Bon courage à vous toutes et tous dans vos activités respectives et merci encore pour votre confiance.

*Votre Maire, Janick ALARY*

## RENOUVELLEMENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TOURAINNE-EST VALLÉES

**N**otre communauté de communes est installée depuis le 4 juin 2020. Vincent MORETTE, Maire de Montlouis-sur-Loire en est devenu le Président.

Dix Vice-présidents siègent à ses côtés dans des compétences déléguées. Notre Maire, Janick ALARY, demeure en charge de l'Urbanisme et de l'Habitat. Le bureau communautaire est composé de 23 membres, dont Aline VIOLANTE et Janick ALARY. Le conseil communautaire comporte 41 membres dont nos 3 élus issus du vote municipal : Janick ALARY, Aline VIOLANTE et Claude ABLITZER.

L'ensemble de ces élus contribueront à gérer les 10 compétences déléguées à la communauté de communes.

Lettre d'informations municipales  
éditée par la ville d'Azay-sur-Cher

- > Directeur de la publication : Janick ALARY, Maire
- > Responsable de la rédaction : Commission communication
- > Crédits photos : ©Mairie de Azay-sur-Cher

EdiPublic

05 49 01 44 11

33 avenue des Temps Modernes  
86360 CHASSENEUIL (Futuroscope)



## NOS FINANCES

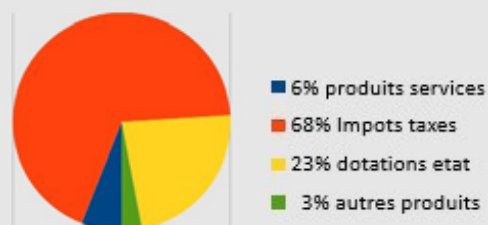
**Christine SACRISTAIN,**  
Conseillère municipale déléguée  
aux finances.

La bonne gestion du dernier mandat nous permet de dégager la capacité financière dont nous avons besoin en ce début de mandat.

Les investissements de la commune ont augmenté de 24% alors que dans le même temps la dette a diminué de 6% l'année passée. Toutefois, les charges de fonctionnement deviennent incompressibles. Les investissements qui porteront sur le complexe Revaux-Foucher nous permettront de réaliser encore des économies d'énergies. Cependant, nos charges de personnel continuent à progresser sous l'effet des augmentations des indices de la fonction publique territoriale, ce qui nécessite une surveillance accrue de nos recettes et dépenses.

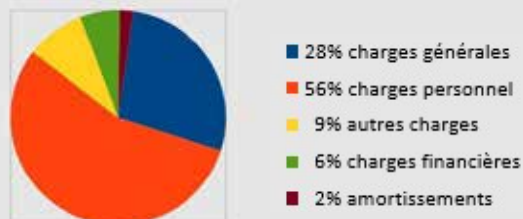
La crise sanitaire que nous traversons a eu et aura des répercussions sur notre budget et nos investissements futurs, ce qui implique une grande prudence dans nos choix budgétaires.

### Recettes de Fonctionnement



Total 2019 : 2 323 028€

### Dépenses de Fonctionnement



Total 2019 : 1 763 971€

## OPÉRATION RENAISSANCE

Entreprises de moins de 20 salariés - Opération Renaissance :  
Avance de trésorerie suite au Covid. Pour plus d'informations, contactez la mairie.



## COMMERCES DE PROXIMITÉ, ÇA BOUGE À AZAY !

**Katia PELTIER**, Adjointe à la communication, au développement économique et à la transition numérique.



Il y a du mouvement dans nos commerces Azéens ! Danielle GAUTIER, qui tenait le **tabac-presse** a décidé de prendre sa retraite. Madame Mathilde DEL BOCA, habitante de Truyes, reprendra le commerce.

Depuis quelques temps vous avez constaté qu'il y a des travaux dans l'ancien café-restaurant de la rue de la Poste. À partir de la mi-juillet, nous pourrons compter sur les **Ô Cocot' d'Azay**, où Olga BARBIER, une Azéenne, nous accueillera chaleureusement. Ce nouveau restaurant viendra s'ajouter à la **pizzeria Big Family** de la Grande Rue.

Azay est une commune où l'offre commerciale de proximité progresse. En effet, à partir de juillet, le **Rudy's Coffee** viendra compléter notre offre de camions de restauration les samedis après-midi et dimanches sur les bords du Cher, où Jérémy DENIAU, la **Tour de Pizz**, a repris ses quartiers post confinement le dimanche soir. Rudy COIGNARD nous réglera avec ses cafés, thés, chocolats, boissons fraîches, pâtisseries, à consommer sur place ou à emporter. Il nous proposera de la vente en vrac de cafés et thés - le café est moulu sur place, à la demande - et des accessoires pour préparer vos boissons à la maison.

Les camions commerces dont celui de **Valérie DUBOURG** (boucherie-charcuterie) les jeudis et samedis matin renforcent notre offre commerciale de proximité en centre-bourg grâce à la boutique « **Ô Panier d'Azay** », tenue par Rose-Noëlle CLÉMENT depuis 2018.

Azay c'est aujourd'hui 2 boulangeries, 1 commerce alimentaire, 1 charcutier-boucher ambulant, des points de restaurations et convivialités, 1 pharmacie, 1 fleuriste, 2 garages dont 1 station-service...

Nos commerces contribuent aux échanges humains et créent du lien social, leur développement montre le dynamisme de notre commune.



## VIE ASSOCIATIVE ET LOCALE

Paul-Émile BELLALLOUM, Adjoint au comité d'initiatives et aux associations.

Une première prise de contact avec les associations et acteurs de la vie locale a eu lieu en juin, autour de plusieurs réunions avec les nouveaux adjoints et conseillers délégués en charge de la vie locale.

Ce fut l'occasion d'échanger sur le mode de fonctionnement proposé ainsi que de valider les créneaux horaires des salles pour la saison 2020-2021.

Nous avons présenté les objectifs et le fonctionnement du comité d'initiatives. Les associations et acteurs de la

vie locale pourront candidater pour l'intégrer dès septembre.

La septième édition de la Fête de la Vie Locale aura lieu le dimanche 6 septembre 2020 salle Jacques REVAUX.

Cette fête réunira comme tous les ans les associations, mais aussi les artisans, les commerçants, les producteurs, les entreprises, ainsi que les acteurs de la culture et du tourisme. Il s'agit d'un moment important pour le lancement de la saison des associations qui pourront ainsi présenter leurs activités

au travers d'animations. Le village des acteurs de la vie locale leur permettra de se faire connaître.

Cet événement est pour chacun l'occasion de faire découvrir ses services et savoirs faire.

Cette année, la restauration sur place pour les exposants mais aussi pour le public sera assurée par le nouveau restaurant, Ô Cocot' d'Azay.

Nous vous attendons ainsi nombreux pour profiter d'un plateau-repas savoureux et en plus local !



©ADMire Architecture

Projection de la salle Revaux, vue de la RD 976.

### Flash info

- > Si aucun numéro de maison ne vous a été attribué, pensez à le signaler en mairie.
- > Les trottoirs sont réservés aux piétons, sauf indications contraires.

## LE COMPLEXE D'ACTIVITÉS REVAUX-FOUCHER

La réhabilitation énergétique de nos bâtiments communaux est un enjeu écologique de grande importance. Suite à une première opération profonde menée sur l'école élémentaire en 2018/2019, nous engageons maintenant la réhabilitation du complexe Revaux-Foucher avec l'extension pour les activités au sol, de nouvelles salles de réunions et l'installation de panneaux photovoltaïques en autoconsommation.

Ce projet, très conséquent réparti financièrement sur 3 ans, si les subventions sollicitées sont suffisantes, est de 2.1

millions hors taxes.

La première phase des travaux concernant l'extension présentée doit débuter avant les congés d'été et se prolongera, si tout va bien, en 2021 par la réhabilitation complète de la salle Jacques Revaux, des sanitaires et vestiaires associés.

Cette perspective concrète prochaine permettra de doter Azay-sur-Cher d'équipements de qualité, aux normes énergétiques et fonctionnelles pour satisfaire les nombreuses associations communales qui en ont l'usage quotidien.





## VIE SCOLAIRE

Aline VIOLANTE, Adjointe à l'enfance, école, jeunesse, CMJ et jumelage jeunes.

La fin de l'année scolaire a été perturbée par la crise due au coronavirus.

Les services municipaux ont œuvré pour que les écoles puissent accueillir les élèves dans les meilleures conditions tout en respectant le protocole sanitaire de l'Éducation Nationale : entrées et sorties des enfants, aménagement des locaux, organisation de la pause méridienne et du restaurant scolaire.

La rentrée 2020 verra peut-être l'ouverture d'une cinquième classe à l'école maternelle Charles Perrault.

Les élèves, leur enseignant et une ATSEM s'installeront dans la salle des crayons, qui retrouvera ainsi sa vocation initiale de salle de classe. Elle est déjà équipée du mobilier nécessaire et un complément pourra être attribué selon le besoin.

Cette évolution, qui permet de diminuer l'effectif des classes et d'améliorer les conditions d'accueil des enfants, témoigne du dynamisme de notre commune.



## L'ORGANISATION DE LA CANTINE

Catherine LACOUX, Conseillère déléguée à la transition verte et à la restauration scolaire.

Après une organisation drastique la reprise des classes et de la restauration se sont faites progressivement en maternelle comme en primaire.

Cette année scolaire aura été l'occasion de mettre en place la loi ÉGalim, avant la date d'application en 2021, notamment pour les fruits et les fromages.

Une nouvelle personne en service civique est en cours de recrutement pour poursuivre le travail réalisé par Laura MITAUD, engagée dans l'alimentation en circuit court lors de l'année 2020-2021.

Flash info

> Le dimanche, les tondeuses ainsi que toutes les activités bruyantes, sont autorisées seulement de 10H à 12H.



## SÉCURISATION DES HAMEAUX

Claude ABLITZER, Adjoint au cadre de vie, bâtiments et voirie.



**N**ous nous attachons sans perdre de temps à la sécurisation du hameau du Buissonnet, avec une réduction de la vitesse à 30 km/h. Le service technique des voiries s'occupe actuellement de faire un marquage au sol sur l'axe routier dans le hameau (voir photo), puis installera des bacs à fleurs de manière à briser la vitesse. Le ralentissement recherché sera complété par un stop au carrefour de la rue du Châtaignier et une autre rue du Buissonnet, ainsi que des panneaux de signalisation.

Des emplacements de stationnement seront aussi prévus.

Une phase d'essai permettra de finaliser la prise en compte de l'avis des utilisateurs pour une implantation définitive des bacs et du marquage en septembre 2020.

## LES ACTIVITÉS DES SERVICES TECHNIQUES

### Invisibles, et pourtant...

- Installation de nouveaux panneaux,
- réfection des bordures de routes à Forges et dans d'autres lieux,
- mise en place d'un nouvel abribus couvert, l'ancien ayant été détruit suite à un incident, à la hauteur du May,
- remise en état du bâtiment au complexe sportif,
- élagage des peupliers en bordure de la départementale, qui a permis de mettre en sécurité les habitations tout en réalisant une économie,
- mise en sécurité du parc MENNESSIER-NODIER, dont certaines branches risquaient de chuter...

### Sans oublier...

- La préparation et l'installation du matériel dans les écoles et bâtiments publics afin de respecter le protocole sanitaire lié à la pandémie Covid 19
- la réfection des peintures dans les bâtiments
- le fleurissement de la commune.



Réfection des bordures de route à Forges



Élagage des peupliers en bordure de la départementale

## LOTISSEMENT DU MARCHAIS

**L**e chantier reprend après un début lent suite aux temps pluvieux en début d'année et l'arrêt dû au Covid 19. Nous commençons à entrevoir l'ébauche du futur lotissement, 4 rues le sillonneront dont une qui rejoindra l'allée du Clos des Chênes. Il comprendra environ une soixantaine de maisons.

## Flash info'

- > Il est interdit de faire des feux à l'air libre par circulaire ministérielle et Règlement Sanitaire Départemental.
- > Nous vous rappelons que l'entretien des pas de portes et extérieurs de clôture est à la charge des habitants.





## ACTIONS DE SOLIDARITÉ COVID

Patricia HULAK, Adjointe aux fêtes, cérémonies, séniors et CCAS.

**D**ans la projection du déconfinement, la commune avait mis en place une cellule de réflexion pour la fourniture de masques grand public pour les habitants d'Azay.

La municipalité a contribué à structurer la chaîne de solidarité, deux salles communales ont été mises à dispositions. Nous avons mis en place une communication d'appel aux dons (tissus, élastiques, fils...).

Des Azéennes retraitées et en activité accompagnées d'élués n'ont pas hésité à participer à la fabrication des

masques tant en groupe qu'à domicile.

La distribution a été assurée par les élus lors de quatre permanences. Pendant la période du COVID, par l'intermédiaire du CCAS, des bénévoles ainsi que des élus ont pris soin de nos aînés de manière très régulière (échanges téléphoniques contre l'isolement, courses...).

Nous remercions, avec insistance, toutes les personnes qui ont contribué à cette solidarité collective en réalisant, notamment, plus de 1600 masques en tissu.

Le traditionnel banquet des aînés offert chaque année par le CCAS aux personnes de + de 65 ans à l'occasion du 14 Juillet n'aura pas lieu cet été mais sera organisé en période de Noël, le **dimanche 20 décembre 2020**.



## ENVIRONNEMENT ET ÉCOLOGIE

Marc MIOT, Adjoint à l'environnement, à l'écologie et aux risques majeurs.

**D**es nouvelles du CHER...  
**axe majeur sur le plan écologique et touristique.**

Début mai chacun a pu observer une ligne d'eau exceptionnellement basse à cette saison (réchauffement climatique?!). À partir du 25 mai la remontée du barrage de Civray est autorisée (bief de Chenonceau). La rivière ayant un très faible débit, il faut donc attendre quelques jours avant qu'elle déverse à nouveau afin que l'aval retrouve un étiage à peu près normal.

Enfin à partir du 30 juin le NEC (Nouvel Espace du Cher) procèdera à la remontée progressive des 10 autres barrages. Ainsi va le respect

de la continuité écologique et le débit de l'eau...

Environnement et écologie sont des éléments de valorisation du développement touristique. Cela impose le respect de chacun. Ce que donne à voir la photo est inacceptable.

Chacune et chacun connaît l'existence de la plateforme de « déchets verts de la Foltièrre » à Azay-sur-Cher ainsi que la « déchetterie du Pas d'amont » à Montlouis-sur-Loire.

Ensemble, par nos comportements et initiatives individuels, faisons de notre village une destination qui fasse envie... Merci !





## LE CHER À VÉLO

Marie-Laure THEPENIER, Conseillère municipale déléguée au tourisme, patrimoine et jumelage.



La partie du circuit « Cœur de France à vélo » qui se trouve en Indre-et-Loire sous l'intitulé « Val de Cher à vélo » est maintenant terminée. Vous pouvez désormais l'emprunter à bicyclette pour vous rendre aussi bien à Tours qu'à Chenonceaux.

A terme, le parcours, qui est également connecté au circuit de « La Loire à vélo », est prévu rejoindre Montluçon en traversant 4 départements, soit 320 km de voies vertes et sécurisées. De belles perspectives de balades touristiques et sportives pour des vacanciers de plus en plus adeptes d'un tourisme alliant nature et patrimoine ; effet renforcé par la crise sanitaire que nous venons de connaître.

Nous avons à cœur de développer les liaisons douces pour faciliter et sécuriser les déplacements à vélo des touristes et des riverains. Nous avons la volonté que notre commune devienne l'un des centres d'intérêt touristique de la région.



## LA CULTURE, UNE RICHESSE.

Mireille de la CROMPE, Conseillère municipale déléguée au tourisme, patrimoine et jumelage.

Notre commune est riche de par la diversité de son paysage culturel (sept associations et une bibliothèque municipale), et de par ses lieux de spectacles qui ont su bénéficier du patrimoine existant et le valoriser.

L'année 2020 et son contexte particulier de pandémie, n'aura pas permis à la culture de s'épanouir et de vous apporter le divertissement espéré, mais nous savons que ce sera avec encore plus de plaisir que vous retrouverez nos acteurs culturels.

La reprise est amorcée avec la réouverture partielle de la bibliothèque. Nous espérons qu'en septembre, les animations pourront reprendre avec les programmations prévues sur le dernier trimestre, et que celles qui n'ont pu avoir lieu trouveront leur place en 2021 pour une année culturelle pleine de promesses.

Durant l'été, votre bibliothèque est ouverte les lundis, mercredis de 16h à 18h et les samedis de 10h30 à 12h30 jusqu'au 11 juillet inclus et les vendredis de 16h à 18h du 17 juillet au 28 août inclus.

# LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Katia BOIS



Claude DAMOTTE



Johnny GAUTRON



Rodolphe GODIN



Lucie MAHUTEAU



Jean-Pierre  
MARTINEAU



Nicolas PALACH



Carol PASQUET



Eric POUGETOUX



Matial AUGER



Brigitte ROY



Frederic PIERRON

## EXPRESSION DES 3 ÉLUS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

**Notre engagement pour notre Village reste fort. Nous serons là pour lui avec la volonté d'un Azay Propre, Vivant, Dynamique, Jeune, Intergénérationnel et où il fait bon Vivre !**

Nous ne serons pas une opposition qui refuse, mais un groupe d'élus qui sera force de propositions.

La commune a un fort potentiel, nous nous devons d'être là pour le faire ressortir.

Nous serons présents sur l'ensemble de nos promesses pour que nos Associations soient au cœur des manifestations, nos Commerces, Artisans, Entreprises soient des points forts, nos jeunes, nos écoles et les parents d'élèves puissent travailler sur différents projets écologiques, sportifs et éducatifs, les générations de notre village agissent ensemble, l'accent soit mis sur la réhabilitation des infrastructures et l'entretien des hameaux, et le budget soit sincère et réaliste. Azay a une histoire forte et nous serons attentifs pour que cette belle histoire continue.

Nous serons là pour les habitants et si vous avez des idées, des questions n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse mail [faisonsrevivreazaysurher@gmail.com](mailto:faisonsrevivreazaysurher@gmail.com).

## EXPRESSION DES ÉLUS MAJORITAIRES

**Le nouveau conseil municipal est désormais en place depuis quelques semaines.**

Notre équipe a été renouvelée avec un plus d'un tiers de nouveaux colistiers, le bureau des adjoints et conseillers municipaux délégués est largement féminisé avec 7 élues sur 10 membres. L'ensemble de nos colistiers mettent en commun leurs diverses expériences et connaissances acquises dans le monde associatif et leurs parcours professionnels.

Dès les premiers jours de ce nouveau mandat, nous avons dû faire face, comme partout dans le monde, à une situation sans précédent avec la pandémie de la Covid19. Malgré les incertitudes et l'obligation sanitaire de s'isoler, un réseau de solidarité s'est coordonné à Azay-sur-Cher entre des bénévoles et la municipalité pour développer plus d'attention vers nos grands séniors et également fabriquer des masques qui ont été distribués gratuitement.

Preuve est une nouvelle fois faite qu'au-delà des adversités, les azéennes et azéens savent se retrouver pour s'entraider. C'est cette volonté commune de Vivre Azay-sur-Cher et d'Agir pour demain avec toutes les azéennes et azéens qui anime les élus de la majorité pour les 6 années à venir.

## RENDEZ-VOUS À RETENIR

- > 13 et 14 juillet : Les festivités sont annulées
- > 28 août : Temps Fort Sud Cher
- > 4 septembre : Accueil des nouveaux habitants
- > 6 septembre : Fête de la vie locale
- > 10 octobre : Après-midi jeux
- > 11 novembre : Cérémonie du 11 Novembre
- > 6 décembre : Marché de Noël
- > 20 décembre : Repas des aînés

## Flash info

- > Zone bleue place de la Poste : Après de nombreux avertissements, les contrevenants seront verbalisés à partir du 1<sup>er</sup> septembre.
- > Les poubelles doivent être rentrées après chaque passage.